



1 Toit 2 Générations Côtes d'Armor



La cartographie Toit 2 Générations

2025

IMAGE DE PRESENTATION BASSE RESOLUTION





Sommaire

HISTORIQUE

PRESENTATION DU DISPOSITIF

RÔLE DE LA COORDINATION

TARIFS

FAQ

REVUE DE PRESSE

HISTORIQUE

Les formules de logements intergénérationnels sont apparues en Espagne en 1990, en raison des difficultés considérables et chroniques de logement que rencontraient les jeunes de moins de 35 ans.

Ce type de dispositif est apparu en France depuis une dizaine d'années ; la canicule de 2003 a été l'élément déclencheur de la création d'associations de logement intergénérationnel.

La création de ces associations participe d'une volonté de réinstaurer la solidarité intergénérationnelle encore présente au début du siècle dernier lorsque plusieurs générations vivaient sous le même toit.

Au niveau national, le logement intergénérationnel est encouragé. En effet, dans le cadre de la promotion, du développement et de l'encadrement de l'habitat intergénérationnel, la secrétaire d'Etat aux Personnes âgées a lancé en 2005 une charte « un toit, deux générations » qui a pour vocation de s'appliquer à tout nouveau projet de logement senior/étudiant. Elle a été mise en place par sept étudiantes de Science-Po, en collaboration avec la Fédération Nationale de Gériatrie (FNG).

2006 : le collectif « Combattre la solitude » composé d'associations caritatives a réalisé une enquête « Isolement et vie relationnelle » où il est proposé de promouvoir l'échange intergénérationnel pour combattre l'isolement et la solitude.

2011 : la Région Bretagne dans le cadre de sa charte pour la jeunesse affirme la volonté d'encourager le développement de formules d'hébergement innovantes chez les particuliers en favorisant la mixité sociale et générationnelle.

2012 : le Conseil Général des Côtes d'Armor fait apparaître la nécessité de la mise en place d'un dispositif de colocation intergénérationnelle et solidaire sur le département.

2014 : L'ADIJ 22 coordonne le dispositif « 1 Toit 2 Génération ».

2015 : 3 binômes : Volonté d'identifier des référents jeunes (SIJ) et hébergeurs (CCAS) afin d'identifier et accompagner les binômes localement.

2016 : 5 binômes

2017 : 3 binômes

2018 : 15 binômes : essoufflement de la démarche

2019 : 21 binômes : Départ de plusieurs territoires partenaires Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp, Perros-Guirrec, Binic-Etables-Sur-Mer.

2020 : 14 binômes : Année COVID + arrivée de Charles Disserbo
Mise au point des nouvelles modalités et conventionnement avec les partenaires.
Changement de vocabulaire, passage de jeunes et senior à hébergés et hébergeurs.
Valorisation des hébergeurs en renforçant la dimension solidaire intergénérationnelle du dispositif, cela a permis de dé-stigmatiser les hébergeurs.

2021 : 19 binômes : Application concrète des nouvelles modalités pour mise en application sur les territoires du CIAS de Loudéac
Communauté Bretagne Centre, Lamballe Terre et Mer et la commune de Plérin.
Nouvelles modalités = 3 niveaux de conventionnement auprès des territoires (Autonomie, Accompagnement, délégation de compétence) et 3 formules de cohabitations (Solidaire, Conviviale, Personnalisée)

2022 : 20 binômes : Ouverture aux sollicitations d'hébergeurs hors convention.

2023 : 22 binômes : Fidélisation des hébergeurs et déploiement soutenu du dispositif

2024 : 26 binômes : 4 Collectivités partenaires (CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre, Lamballe Terre et Mer, CIAS de Guingamp Paimpol Agglomération et la commune de Plérin.
Réalisation du 1er salon des Initiatives Intergénérationnelles
Création du site internet de l'ADIJ 22 : Possibilité pour les jeunes et hébergeurs, de se pré inscrire.
Retour à 2 formules de cohabitation (Conviviale et personnalisée).

Total des cohabitations : 148 Binômes - 3 grandes EPCI et 1 commune conventionnées engagées

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Principes

Créé en 2013, 1 Toit, 2 Générations est une initiative du Département des Côtes d'Armor, pour développer un service de cohabitation intergénérationnelle qui répondrait à la fois aux problèmes de logement des jeunes (notamment en milieu rural) mais aussi aux seniors souffrant de solitude et vivant dans de grandes maisons. L'idée était de réunir ces 2 générations pour cohabiter ensemble sous le même toit et partager de vrais moments de convivialité et de complicité.

1T2G est coordonné par l'ADIJ 22 depuis 2016. Sur Saint-Brieuc agglomération, les communes de Saint Brieuc, Pordic, Plédran, Plérin, Ploufragan, ainsi que Dinan et Les EPCI de Guingamp Paimpol Agglomération (GPA), Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC) et Lamballe Terre et Mer (LTM) ont rejoint le réseau d'accueil 1T2G afin de proposer ce même service sur leur territoire.

Les formules



Deux formules de cohabitation sont proposées aux hébergeurs et aux hébergés :

La formule Personnalisée : l'hébergeur et l'hébergé partagent des moments d'échanges et de convivialité. Dans cette formule, le jeune s'engage à assurer une veille sécurisante pour l'hébergeur et à réaliser de menus services.

- Avantages
- Pour l'hébergé : partager des moments d'échanges et de convivialité et créer ou entretenir un lien intergénérationnel moyennant une participation aux charges.
- Pour l'hébergeur : bénéficier d'une veille sécurisante et de menus services convenus avec le jeune.



La formule Conviviale : l'hébergeur et l'hébergé vivent dans l'échange et la convivialité sans engagement de présence ou de réalisation de menus services pour le jeune accueilli.

- Avantages
- Pour l'hébergé : disposer d'un hébergement dans l'échange et la convivialité en contrepartie d'un loyer en deçà du prix du marché
- Pour l'hébergeur : créer des temps de partages intergénérationnels et bénéficier d'une compensation financière.



La présence de l'hébergé ne se substitue pas aux services de soutien à domicile existants ou qui seraient nécessaires.

Le binôme est suivi régulièrement par l'ADIJ 22 et ou les référents des structures partenaires quand c'est le cas.

RÔLE DE LA COORDINATION

Dans la création de cohabitations

- **Rendez-vous individuel**

Identification des besoins, recueil des pièces justificatives, passage en commission.
Visite du domicile des hébergeurs.

- **Identification d'un binôme**

Analyse de la faisabilité de la cohabitation en fonction des critères précédemment identifiés.

- **Rendez-vous d'interconnaissance**

Visite du logement avec le jeune et mise en relation avec l'hébergeur afin de se mettre d'accord sur le fonctionnement de la cohabitation.

- **Début de cohabitation**

Rappel des droits et devoirs des parties prenantes, signature de la convention et réalisation de l'état des lieux d'arrivée.

- **Suivi**

Rendez-vous sur place ou appel téléphonique aux jeunes et hébergeurs afin de s'assurer du respect du cadre et rappel de la disponibilité du coordinateur à cette fin.

- **Fin de cohabitation**

Réalisation de l'état des lieux de sortie et clôture de la cohabitation.

Dans la signature de conventions de partenariats

- **Présentation du dispositif des modalités administratives et des niveaux de conventionnements**

Présentation des engagements des parties prenantes, des objectifs attendus et des moyens à mettre en place pour les atteindre.

- **Conventionnement**

Mise en valeur du partenariat par la presse locale.

- **Communication**

Usage des canaux de communication et de professionnels prescripteurs afin d'identifier des hébergeurs locaux. Valorisation des binômes créés.

- **Développement**

Création de binômes et fidélisation des hébergeurs notamment par la qualité de l'accompagnement et de l'expérience vécue.

- **Évaluation**

Étude qualitative et quantitative de l'impact du dispositif sur le territoire.

- **Comité de pilotage départemental avec les partenaires locaux**

Retour d'expérience et identification des mesures à prendre afin de pérenniser la démarche.

- **Renouvellement de convention**

Engagement progressif des collectivités vers un niveau de conventionnement leur accordant davantage d'autonomie opérationnelle (création des binômes et accompagnement des jeunes et hébergeurs). Cela dans une perspective d'essaimage du dispositif.

Tarifs

ADIJ 22



TARIFS

Descriptif	Hébergeurs	Hébergés
Adhésion * Encaissée par l'Adij 22 dès la création du binôme	45 e	45e
Frais de suivi et d'accompagnement * Encaissé par l'Adij 22 dès la création du binôme		60 e pour une cohabitation de 6 mois ou plus 30 e pour une cohabitation de moins de 6 mois et / ou si le jeune est en alternance
Formule personnalisée (Avec menus services) Charges mensuelles dues à l'hébergeur (électricité, eau, gaz)		120 e
Formule conviviale (Sans menu service) Contribution financière modeste de l'hébergeur		165 e

*L'adhésion et les frais de suivi / accompagnement sont non remboursables

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

► Est-ce que la cohabitation intergénérationnelle est adaptée à mon style de vie ?

Cela ne peut pas convenir à tout le monde. Le choix doit être avant tout motivé par la volonté de rencontres, d'échanges et de convivialité.

► À quel moment peut-on s'inscrire ?

Tout au long de l'année mais il y a plus de demandes de jeunes l'été, avant la rentrée de septembre.

SÉNIORS



► Quels sont les différents profils des jeunes qui s'inscrivent ?

Des jeunes âgés de 16 à 30 ans, étudiants (français ou étrangers), en formation, stagiaires ou apprentis. Des jeunes sérieux et indépendants qui souhaitent vivre une nouvelle expérience.

► Pourquoi accueillir un jeune chez soi ?

Pour lui rendre service et lui offrir de bonnes conditions d'études. C'est aussi, pour vous, une présence rassurante, sécurisante et des moments d'échanges et de partages (s'initier à l'informatique, aller se balader, partager des repas ensemble...) selon la formule choisie.

► Je suis en couple, pouvons-nous nous inscrire ?

Oui, un couple peut accueillir un jeune.

► Je veux accueillir un jeune, est-ce que je dois prendre en charge ses repas ?

Les frais de repas sont à la charge du jeune. Il est autonome et gère ses repas.

JEUNES



► Quels sont les différents profils de seniors qui s'inscrivent ?

Ils ont plus de 60 ans. Ils sont autonomes, à la retraite et vivant le plus souvent seuls dans une maison ou un appartement. Certains s'inscrivent dans le but d'aider les jeunes à se loger, d'autres vont rechercher davantage de présence. Ils sont en général dans une dynamique d'échange et de convivialité.

► Doit-on connaître le public "personnes âgées" pour cohabiter ?

Non, car vous n'aurez pas à vous "occuper" de la personne, il y a des professionnels pour cela. Vous aurez juste à être présent au domicile, à établir simplement des relations harmonieuses, amicales et à prévenir en cas de problème.

► Combien de temps dois-je consacrer à la personne qui m'accueille ?

L'organisation de la vie quotidienne est définie avec chaque senior à travers la convention d'hébergement qui contractualise la cohabitation.

► Dois-je payer un loyer ?

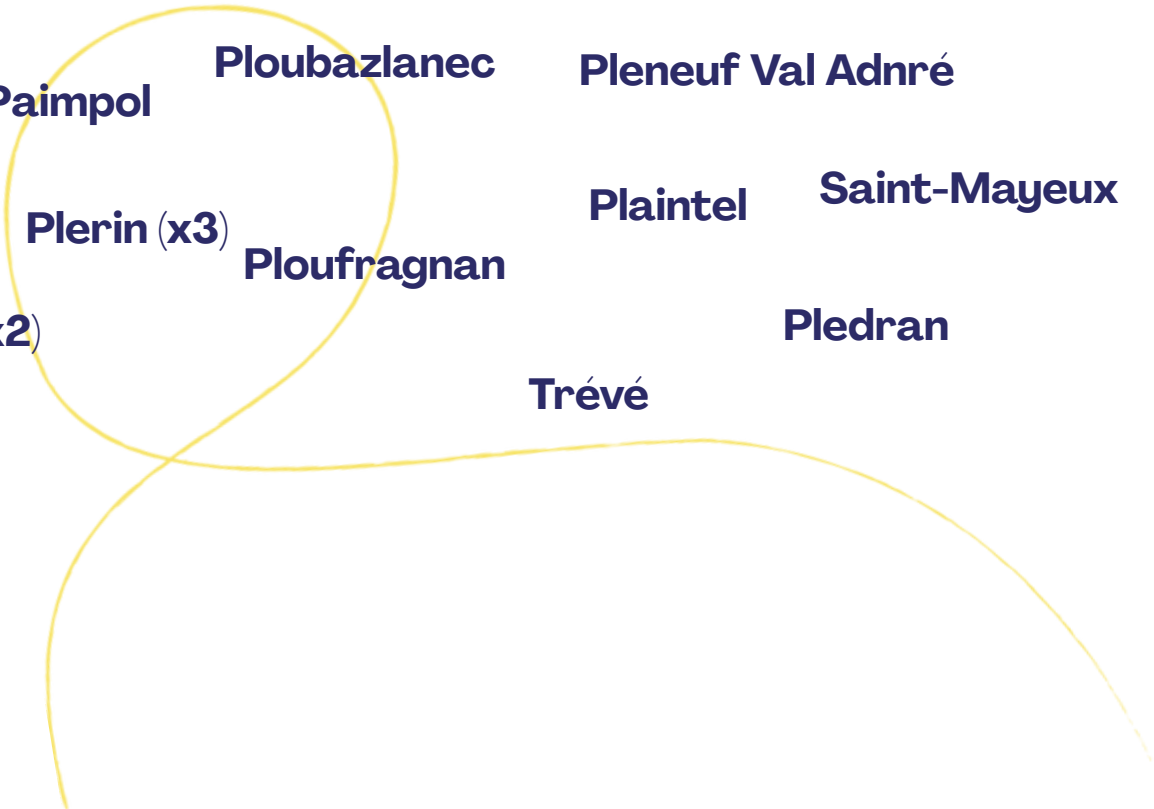
Il n'y a pas de loyer mais une participation aux charges selon la formule choisie.

QUELQUES CHIFFRES

17

hébergeurs disponibles.

Environs **70** jeunes
sollicitent le dispositif tous les ans.



Dinan Ploubazlanec Pleneuf Val Adnré
Morieux Paimpol
Plerin (x3) Ploufragnan
Pordic (x2) Plaintel Saint-Mayeux
Pledran
Trévé

« 1 toit 2 générations ». Recherche des seniors

Le 16 avril 2016 à 09h00

Encore à ses débuts, puisque lancé en janvier 2015, le dispositif « 1 toit 2 générations » tend à séduire, mais plus les jeunes que les personnes, âgées de 60 ans et plus. Pour la prochaine rentrée, trois lycéens n'ont pas encore trouvé leur senior.



2016

Saint-Brieuc. Cohabitation : jeunes cherchent seniors

Le 27 décembre 2017 à 01h35, modifié le 27 décembre 2017 à 08h04

Permettre à un jeune, actif ou étudiant, d'être hébergé chez un senior disposant d'une chambre, c'est le principe de « 1 toit, 2 générations ». Lancé au mois d'avril à Saint-Brieuc, le dispositif peine à recruter des retraités.



2017

Saint-Brieuc. « 1 toit 2 générations, c'est aussi ne pas être seule »

Le dispositif permet de mettre en relation un senior, qui dispose d'une chambre libre, avec un jeune à la recherche d'une solution pour se loger. Les volontaires peuvent se faire connaître.

Ouest-France
Sonia TREMBLAIS
Modifié le 05/01/2018 à 07h00
Publié le 03/01/2018 à 12h00

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Saint-Brieuc

Chaque matin, recevez toute l'information de Saint-Brieuc et de ses environs.



Pauline recherche une chambre libre chez des seniors. Un moyen, pour elle, d'éviter les trajets quotidiens en train. | OUEST-FRANCE

2018



Jeudi 13 juin 2019 07:01 - Lamballe

Lamballe. 1 Toit 2 générations : jeunes recherchent seniors pour cohabitation



Les trois binômes du dispositif 1 Toit 2 générations : Kevin et Daniel, Monique et Mélanie, Caroline et Geneviève ont tenté l'expérience « positive ». © Ouest-France

Sans publicité avec M6+MAX

2019



Lundi 06 juillet 2020 19:31

Côtes-d'Armor. Une correspondance pour tisser des liens entre générations



Manon Lamour, coordinatrice du dispositif « 1 Toit 2 Générations » et Rozenn Tanguy, animatrice de prévention et intergénérationnel de l'Association départementale information jeunesse. © Ouest-France

2020

Dans le Centre-Bretagne, « la cohabitation n'est pas encore démocratisée »

Le dispositif « 1 Toit 2 générations » facilite la cohabitation intergénérationnelle grâce à une mise en relations. Lancé en juillet 2021, le dispositif peine à trouver des toits pour les jeunes.

Ouest-France
Isabelle SIGOURA.
Publié le 09/10/2021 à 07h33

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Loudéac

Chaque matin, recevez toute l'information de Loudéac et de ses environs avec Ouest-France



Charles Disserbo est le coordinateur du dispositif Un toit deux générations. | OUEST-FRANCE

2021

Accueil > Bretagne > Guingamp

À Guingamp, Axelle cherche une colocation avec une personne âgée

Étudiante à l'Université catholique de l'Ouest (UCO), Axelle cherche un logement pour sa dernière année d'études. Idéalement à Guingamp (Côtes-d'Armor) et avec une personne âgée.

Ouest-France
Pauline LAUNAY.
Publié le 24/10/2021 à 18h00

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter
Guingamp

Chaque matin, recevez
toute l'information de
Guingamp et de ses
environs avec Ouest-



Axelle Doise, étudiante de 26 ans, cherche une colocation avec une personne âgée à Guingamp, avec le dispositif 1 Tot 2 générations. | OUEST-FRANCE

2021

À Guingamp, Axelle, 26 ans, vit en colocation avec Jeanne, 94 ans

Axelle, l'étudiante, cherchait un logement à petit prix pour suivre ses études à l'UCO, à Guingamp (Côtes-d'Armor). Elle a trouvé son bonheur chez Jeanne, la nonagénaire. Rencontre.

Ouest-France
Pauline LAUNAY.
Publié le 06/01/2022 à 07h34

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter
Guingamp

Chaque matin, recevez
toute l'information de
Guingamp et de ses
environs avec Ouest-



Axelle, Jeanne et Maryse se sont bien trouvées. | OUEST-FRANCE

2022

Cohabitation Intergénérationnelle à Guingamp : « Quand Izala n'est pas là, ça fait un vide »

Article réservé aux abonnés

Par Leurs Ayed
Le 21 mars 2022 à 16h05, modifié le 21 mars 2022 à 17h30

Depuis le mois de janvier, Izala Boulay, 22 ans, et Isabelle Guilcher, 59 ans, partagent un appartement dans le centre-ville de Guingamp. Une colocation d'un genre nouveau, qui revisite les rapports entre jeunes et anciens.



2022

À Paimpol, Naïl, jeune apprenti de 15 ans, se cherche un toit

Article réservé aux abonnés



Par Armelle Menguy
Le 03 mai 2022 à 11h02

Naïl, qui aura 16 ans en décembre prochain est un adolescent de Glomel pris en apprentissage dès juillet aux Atizés de Paimpol. Dans son projet, le jeune homme est à la recherche d'un toit chez l'habitant.



Un toit deux générations, c'est ce que recherche Naïl, de Glomel. À 15 ans, le jeune homme sera bientôt en apprentissage aux Atizés, dans la rue des Mûlt Patriotes à Paimpol. (La Télégramme / Armelle Menguy)

2022

Paimpol. Lycéenne à l'internat, elle aimerait loger chez une personne âgée

Alwena Martin-Rault, 17 ans, est étudiante au lycée Kerraoul de Paimpol (Côtes-d'Armor). Actuellement résidente de l'internat, elle aimerait habiter chez une personne âgée, près de l'établissement, à la rentrée prochaine. Elle s'engage à participer aux tâches ménagères et aimerait créer un lien intergénérationnel.

Ouest-France
Christina BRUN
Publié le 30/05/2022 à 19h40

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Paimpol

Chaque matin, recevez toute l'information de Paimpol et de ses environs avec Ouest-France



Alwena Martin-Rault, 17 ans, est étudiante en première au lycée Kerraoul, en baccalauréat sciences et technologies de la santé et du social. | OUEST-FRANCE

2022

L'Adij propose une balade animée en forêt de Loudéac le 17 septembre

Le 09 septembre 2022 à 09h02

L'Association départementale information jeunesse organise une balade contée et en profitera pour présenter au public le dispositif « 1 Toit, 2 Générations ».



Le président de Loudéac communautaire, Xavier Hamon, est venu présenter la balade auprès de Charles Disserre, en charge de l'Adij 22, organisatrice de l'événement.

2022

À Plérin, un bel exemple d'entraide intergénérationnelle

Après avoir découvert l'opération Un toit, deux générations, Nicole Carre, septuagénaire vivant à Plérin (Côtes-d'Armor), a décidé d'héberger et d'aider un jeune étudiant sénégalais.

Ouest-France

Publié le 02/09/2022 à 16h30

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Saint-Brieuc

Chaque matin, recevez toute l'information de Saint-Brieuc et de ses environs avec Ouest-France

Votre e-mail OK



Nicole et Fello Mbacké (au centre) se sont rencontrés grâce à Delphine Mesgouez, adjointe, et Charles Disserbo, coordinateur du dispositif à l'Adj 22. | OUEST-FRANCE

2022

Et si vous cohabitez dans les Côtes-d'Armor ?

Lancé en 2016 à Lamballe (Côtes-d'Armor), le dispositif « 1 Toit 2 générations » facilite la colocation intergénérationnelle grâce à une mise en relations et un encadrement individualisé. Charles Disserbo, coordinateur du dispositif, espère le développer davantage.

Ouest-France

Recueilli par Isabelle SIGOURA

Publié le 20/02/2023 à 15h04

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter La Matinale

Chaque matin, l'actualité du jour sélectionnée par Ouest-France



Charles Disserbo est coordinateur à l'Association départementale d'information jeunesse de Saint-Brieuc (Adj 22), en charge du dispositif « 1 Toit 2 générations ». | OUEST-FRANCE

2023

Saint-Brieuc : la cohabitation intergénérationnelle, « une aubaine pour les jeunes »

Article réservé aux abonnés



Par Marina Chélin

Le 22 février 2023 à 18h55, modifié le 22 février 2023 à 18h20

Solution d'hébergement à moindre coût pour les jeunes, la cohabitation intergénérationnelle progresse en Côtes-d'Armor. D'autant que ses règles ont été assouplies. Explications avec le coordinateur du dispositif « Un toit deux générations ».



Charles Disserbo, coordinateur du dispositif « Un toit deux générations » à l'Adj 22 à Saint-Brieuc. (Le Télégramme/Marina Chélin)

2023

Loudéac. Une rencontre pour encourager la cohabitation intergénérationnelle

Le dispositif Un Toit 2 générations peine à s'affirmer sur le territoire de Loudéac communauté (Côtes-d'Armor). Pour le faire découvrir, une réunion d'information est organisée mardi 27 juin 2023.

Ouest-France
Isabelle SIGOURA.
Publié le 19/06/2023 à 20h46

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Loudéac

Chaque matin, recevez
toute l'information de
Loudéac et de ses environs
avec Ouest-France



Cécile Landuré, Evelyne Gaspillard et Julie Le Duc, de Loudéac communauté Bretagne centre, ont présenté le dispositif Un Toit deux générations | OUEST-FRANCE

2023

Le dispositif « 1 toit, 2 générations » est relancé dans la région de Lamballe-Armor

Article réservé aux abonnés



Par Valentin Bêchu
Le 02 juillet 2024 à 08h00

Lancé en 2015 à Lamballe, le dispositif « 1 toit, 2 générations » avait permis à des seniors et des jeunes de cohabiter. Après une mise en veille en 2023, Lamballe Terre et Mer le relance en partenariat avec une association.



De gauche à droite : Charles Disserbo, en charge des hébergeurs, Nathalie Travers-Le Roux, vice-présidente en charge de l'enfance et la jeunesse, Michel Leveque, hébergeur, Marlène Piro, en charge des hébergés et Pierre-Luc Douvett, vice-président en charge de l'habitat. (Le Télégramme/Valentin Bêchu)

2024

Un premier salon régional des initiatives intergénérationnelles le 2 octobre à Ploufragan

Le 15 septembre 2024 à 14h40, modifié le 15 septembre 2024 à 16h59

Un tout premier forum régional des initiatives intergénérationnelles, piloté par l'Adij, se tiendra le 2 octobre à Ploufragan. Il sera notamment question de cohabitation entre jeunes et seniors, mais pas que...



Charles Disserbo à en charge l'organisation du premier salon régional intergénérationnel, qui se tiendra le 2 octobre à Ploufragan. (Photo Charles Disserbo)

2024